

**CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE
DAMES ET MESSIEURS****REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert, sur qualification aux joueuses et joueurs amateurs des associations d'entreprise de la ffgolf sur qualification :

Pour les joueuses et joueurs qualifiés dans leur ligue : (voir le règlement général)

- Etre membre d'une association d'entreprise de la ligue. Les joueurs devront être soit licenciés d'une association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend cette association d'entreprise.
- Etre qualifié dans sa ligue.

Pour les ligues :

- Le délégué du golf d'entreprise de la ligue doit organiser une sélection permettant de qualifier le quota de joueuses et joueurs attribué à sa ligue (voir les quotas en page suivante).
- Le délégué inscrira la liste de ses joueurs qualifiés à partir d'Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>
- Une attestation justifiant la qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie pour chaque joueur. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

Stroke play brut / 36 trous / 18 trous par jour, une série Dames et une série Messieurs.

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off trou par trou.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

La confirmation de la participation de la ligue et inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer **au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1)**.

Les droits d'inscription s'élèvent à **50 euros** par joueur à régler à la ffgolf par le délégué de la ligue lors de la réunion des capitaines.

PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames seront déclarés Champion de France du Golf d'Entreprise.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut dans chaque série.

QUALIFICATIONS REGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS 2019

Date et lieu : voir la ligue

**Les qualifications régionales doivent être impérativement terminées
Avant le 31 juillet**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à toutes les Associations d'Entreprise de chaque Ligue et à tous les joueurs/joueuses salariés titulaires de ces Associations.
S'inscrire auprès des ligues.

FORME DE JEU

Dans chaque ligue : Le délégué du golf d'entreprise doit organiser une sélection **sur 1 ou 2 tours en stroke play** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa ligue. Les autres places étant attribuées par wild card (de la responsabilité du Délégué de Ligue). Lorsque le quota attribué à la ligue est un nombre impair, le plus grand nombre de qualifiés sera attribué par le classement mathématique.

Forme de jeu :

Stroke play Brut / 18 trous pour chaque tour

Un titre de Champion de Ligue sera attribué aux vainqueurs Dames et Messieurs.

La ligue indiquera dans son règlement le nombre de qualifiés mathématiques. **Si un joueur qualifié mathématiquement déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.**

Tout quota non utilisé et annoncé après la date de clôture des inscriptions entraîne la facturation du montant de l'inscription de ce ou ces quotas.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la ligue pourront ainsi prendre part au Championnat Fédéral organisé par la ffgolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions de participation exigées par la ffgolf dans son règlement au 1^{er} jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

Inscription auprès de la ligue : Les droits d'inscription et le montant des greenfees seront fixés par la ligue.

CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS QUOTAS 2019 PAR REGION

Quota de base :

Quota attribué en fonction du nombre de licenciés et de joueurs rattachés dans des associations d'entreprise de l'année précédente.

Les vainqueurs Dames et Messieurs du Championnat Fédéral de l'année précédente sont invités (hors quota) pour défendre leur titre sous réserve qu'ils remplissent bien les conditions de participation à la phase finale au jour de l'épreuve.

Tant qu'une ligue aura moins de 3 associations d'entreprise affiliées, elle doit être rattachée à une autre ligue.

De 0 à 2000 licenciés + rattachés	= 6 joueurs
Plus de 2000 licenciés + rattachés	= 8 joueurs
Plus de 5000 licenciés + rattachés	= 9 joueurs

Dans le cas où une Ligue n'utilise pas tout ou partie de son quota, les places non attribuées seront proposées aux Ligues ayant un quota de 6 (Ligue triée selon le nombre de licenciés) puis aux Ligues ayant un quota de 8 et ainsi de suite. Les Ligues pourront recevoir au maximum 2 places supplémentaires.

Ligue	Nombre	Quotas
<i>Paris</i>	5739	9
<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	3629	8
<i>PACA</i>	3599	8
<i>Auvergne Rhône-Alpes</i>	3487	8
<i>Occitanie</i>	3175	8
<i>Ile de France</i>	2884	8
<i>Pays de la Loire</i>	1310	6
<i>Centre Val de Loire</i>	1029	6
<i>Grand Est</i>	1013	6
<i>Bretagne</i>	964	6
<i>Normandie</i>	879	6
<i>Bourgogne Franche Comté</i>	701	6
<i>Hauts de France</i>	578	6
TOTAL		91

Les ligues ont la possibilité de sélectionner des dames ou des messieurs. Dans le quota, la présence d'au moins une personne de chaque sexe est obligatoire.